



République Française
Département des Vosges
Arrondissement d'Epinal
Commune de Arches

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion aura lieu Salle du Conseil, le

jeudi 21 septembre 2023 à 20:30

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du PV du 29 juin 2023
- CONVENTION ACFI avec le centre de gestion
- CONVENTION Groupement de commande de Gaz avec Châtel sur Moselle
- CONVENTION pour la gestion et l'organisation de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement été 2024
- FINANCES Taxe locale sur la publicité extérieure
- FINANCES Décision modificative n°2
- CONVENTION Adhésion aux services gestion des RH avec le Centre de gestion

Question(s) diverse(s) :

- Approbation installation du nouveau logo : sur le mur de la mairie et sur le lutrin en bois

Monsieur David PERRIN